

<https://www.snetap-fsu.fr/Lien-pedagogique-et-examens-le-Snetap-FSU-continue-de-porter-vos-interrogations.html>



Lien pédagogique et examens - le Snetap-FSU continue de porter vos interrogations

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Un groupe de travail issu du [CNEA](#) se tenait ce jeudi 23 avril 2020. La question des examens (session 2020, et session 2021 à notre demande) était un des sujets majeurs à l'ordre du jour. Voici ce que nous pouvons en retenir.

Il faut des informations claires nécessaires pour toutes et tous !

Le SNETAP-FSU a rappelé l'importance, pour les équipes éducatives, les candidat.e.s et leur famille de disposer le plus rapidement possible et sous une forme officielle, la plus claire possible, d'une foire aux questions exhaustives ET disponible pour toutes et tous. La note de service du 15 avril, si elle avait répondu à quelques grandes questions, avait suscité dès sa publication des demandes de précisions qui ne sont pas encore parvenues à toutes les équipes.

Quelques maigres annonces

Concernant la session 2021, suite aux demandes répétées du SNETAP-FSU, la [DGER](#) a reconnu avoir pris conscience du risque de pression certificative au premier trimestre de l'année prochaine et a acté le principe de gel des [CCF](#) de 1ère STAV qui seront, comme à l'Education nationale, remplacés par les notes de [CC](#) des deux

premiers trimestres de 1ère. Elle a également précisé réfléchir au même principe pour les autres diplômes ([CAPA](#), BAC PRO, [BTSA](#)) sans avoir encore tranché définitivement.

Enfin, la DGER a confirmé que le Ministère de l'Agriculture avait souscrit une convention avec La Poste. Les établissements d'enseignement agricole pourront donc disposer de DOCAPOSTE qui permet de faire diffuser aux élèves isolés par la Poste et par courrier des fichiers électroniques envoyés par les équipes pédagogiques.

De nombreuses questions/problèmes demeurent

Mais ce qui ressort SURTOUT de l'échange de ce jour ce sont des problèmes qui demeurent :

- **l'oral de français en 1ère STAV** est maintenu malgré une reprise toujours incertaine des cours pour le préparer ;
- il n'est pas possible que les modalités d'évaluation soient différentes d'un diplôme à l'autre. Aussi, si la DGER considère qu'un **oral en lien avec le stage est impossible** en CAPa, Bac Pro ou Bac Techno, il ne peut donc être envisagé en BTSA ;
- **les modalités de l'évaluation du rapport de stage**, dossier technologique posent encore question et nous continuons de réclamer une évaluation par un jury extérieur à ce travail ;
- **la mesure de l'assiduité** demeure une véritable « usine à gaz » source de traitement arbitraire. Le SNETAP-FSU continue de refuser de mesurer celle-ci pendant et après le confinement ;
- enfin, et surtout, la question du **départ en stage de nos élèves et étudiant.es** en mai-juin-juillet reste à ce jour non tranchée. Pour le SNETAP-FSU, à ce jour et tant que la doctrine sanitaire n'est pas précisée, les plus grandes prudence et réserve doivent être de mise quant au départ de nos élèves vers les entreprises .

Pour de nombreux sujets, documents (grilles d'évaluation par exemple), nous sommes en attente d'arbitrages et de précisions de l'Inspection de l'enseignement agricole qui devraient intervenir rapidement.

Le SNETAP-FSU continuera de porter la voix des équipes éducatives de terrain dans un souci constant de respect de la santé de toutes et de tous, de maintien du caractère national du diplôme et d'équité de traitement des candidat.e.s.

Voir ici nos informations/positions : [lien vers la FAQ examens du SNETAP-FSU](#)